

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Membres présents :** Mme. Isabelle Bonneau.
MM. Olivier Blancheton, David Ferrand, Jean-François Selle,
Bernard Vaillant.
- Membre excusée :** Mme. Karine Vergnaud.
- Membre invité :** M. Laurent Fouché

SOMMAIRE

1° **Sujet(s) « Pour décision »**

1. Présentation des comptes 2022-2023 et affectation du résultat,
2. Budget prévisionnel 2023-2024,
3. Réunions de proximité avec les clubs,
4. Frais de bouche,
5. Périodicité des réunions de Bureau.

2° **Sujet(s) « Pour information et échanges »**

- Informations Gouvernance.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Présentation des comptes 2022/2023 et affectation du résultat (D.Ferrand)

Le contexte de la saison 2022/2023

- Une reprise de l'activité tant en clubs qu'au District : 12 606 licenciés (+ 1,06 %)
- Toutes les manifestations de fin de saison organisées par le District : les finales de coupes à Lebon et la Champions Div's à St Yrieix,
- Un contexte salarial mouvementé : départ du responsable, arrivée d'un nouveau collaborateur, 2 apprentis recrutés, changement de cadres techniques,
- Poursuite de la politique de soutien au club malgré le contexte difficile (Coup de pouce, matériels prêts aux clubs, matériels pédagogiques...).

Principaux indicateurs au 30/06/2023

- Fonds associatifs en baisse (en raison d'un résultat déficitaire),
- Trésorerie en baisse, mais toujours largement positive, qui assure 6 mois de fonctionnement,
- Résultat comptable déficitaire, dont 18 K€ de dotation aux amortissements soit 50% de notre résultat (effet de notre politique d'investissement mené depuis 7 ans).

NB : la validation des arrêtés comptables par le Commissaire aux comptes est en cours.

Synthèse

- Les amortissements impactent fortement le résultat comptable en raison d'investissements importants au profit des clubs depuis 2 ans,
- Malgré ce contexte, le District continue à accompagner les clubs en leur consacrant un soutien matériel conséquent et en évolution cette saison encore.

Décision 01 : Le Bureau valide l'arrêté des comptes et la proposition d'affectation du résultat. Ils seront présentés au Comité de direction du 30/10/2023 et soumis au vote des clubs lors de l'assemblée générale financière du District qui se tiendra par voie dématérialisée (du 17 au 18/11/2023).

2° - Budget prévisionnel 2023/2024 (D.Ferrand)

Le Trésorier général présente un budget équilibré tout en précisant que les charges sont assez faciles à établir mais que l'estimation des recettes est plus difficile car les comptes sont fortement dépendants de certains postes difficilement prévisibles en début de saison.

Le Président demande au Trésorier général d'affiner certains postes pour établir un budget prévisionnel réaliste, mais excédentaire, de façon à récupérer si possible dès la prochaine saison le déficit de 2022/2023.

Il souhaite également que des axes d'amélioration précis soient fixés tant pour les recettes que les charges.

Décision 02 : Le Bureau valide le budget prévisionnel en intégrant les demandes du Président. Une nouvelle version sera présentée au Comité de direction du 30/10/2023 et soumis au vote des clubs lors de l'assemblée générale financière du District qui se tiendra par voie dématérialisée (du 17 au 18/11/2023).

3° - Réunion de proximité avec les clubs (G.Rouffignat)

En vue de l'assemblée générale financière le Président préconise d'aller à la rencontre des clubs pour les informer des résultats, leur expliquer la procédure de vote en format dématérialisé et évoquer avec eux des sujets d'actualité (groupe de travail Critérium à 7, modalités de purge des sanctions, mutations chez les jeunes, mission Citoyenneté...).

Décision 03 : Le Bureau donne son accord pour des réunions en visio au vu de la difficulté à mobiliser les clubs pour des réunions en présentiel (cf expérience en mai 2023).

4° - Frais de bouche (G.Rouffignat)

Demande de la commission Technique-Formation-Labelisation pour que les frais de bouche des personnes concernées par une journée complète de présence (sélections, stages, formation...) soient pris en charge par le District.

Décision 04 : Le Bureau donne son accord.

5° - Périodicité des réunions de Bureau (G.Rouffignat)

Plutôt qu'une périodicité fixe et contraignante, les membres du Bureau optent pour la réactivité selon besoin et urgence des sujets (avec au minimum 1 Bureau par trimestre)

Décision 05 : Le Bureau valide cette proposition.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

Le Président donne quelques explications sur les dossiers suivants ;

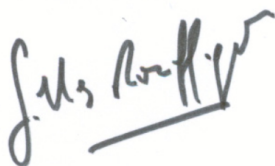
- Affaire St Yrieix U13 → Appel LFNA le 25/10,
- Affaire Rights colors (Abzac),
- AG financière LFNA dématérialisée repoussée aux 13 et 14/11.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU BUREAU DU 23/10/2023

Thème	Décision	Pilote
Validation des comptes 2022/2023 et affectation du résultat	Validé	D.Ferrand
Budget prévisionnel 2023/2024	Validé	D.Ferrand
Réunion de proximité avec les clubs	Validé	G.Rouffignat / JF.Selle
Frais de bouche	Validé	G.Rouffignat
Périodicité des réunions de Bureau	Validé	G.Rouffignat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H 00.

Le Président du District
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

